

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 23 mars 2020, à 20 heures**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

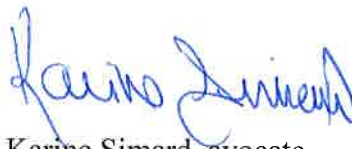
1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre une marge de recul latérale du garage à 0,96 mètre au lieu de 1 mètre, le tout selon les dispositions du Règlement de zonage numéro 1100 et ses amendements.
- ✓ **Adresse :** 52, rue du peuple

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Fait à Montmagny, ce vingt-huitième jour du mois de février deux mille vingt.

La greffière,



Karine Simard, avocate